

Comité stratégique interministériel du numérique (COSINUM)

**13 décembre 2021
Relevé de décisions**

Ordre du jour

1. Point n° 1 : dossiers d'actualité.....	1
2. Point n°2 : « Cloud au centre » - mise en œuvre de la doctrine.....	2
3. Point n°3 : plan d'action « Talents du Numérique ».....	2
4. Fiche n°4 : discussion ouverte sur la stratégie numérique de l'Etat	3
Conclusion.....	3

Le présent relevé détaille les principales décisions prises. Les fiches établies en amont du comité complètent ce relevé.

En introduction, Claire Landais, Secrétaire Générale du Gouvernement souhaite la bienvenue aux membres, et passe la parole à Nadi Bou Hanna, Directeur Interministériel du Numérique. Le DINUM précise que ce COSINUM est l'occasion d'un bilan des actions et d'une réflexion à des propositions venant nourrir un « dossier interministériel » sur le Numérique de l'Etat à destination du prochain gouvernement.

1. Point n° 1 : dossiers d'actualité

Le directeur de la DINUM souligne la forte baisse, ces deux dernières années, des taux de dérive (calendaire et budgétaire) des grands projets de l'Etat. Il souligne les efforts des équipes ministérielles qui ont permis ces progrès, ainsi que la qualité des échanges entre ces équipes et la DINUM à l'occasion des suivis périodiques de projets. Il évoque les appuis « article 4 » qu'apporte la DINUM sur les grands projets, et qui ont été sollicités avec profit par plusieurs ministères ces derniers mois.

S'agissant de la dématérialisation et mise en qualité des démarches administratives, le directeur de la DINUM évoque les progrès réalisés depuis 2 ans, même s'il reste encore du chemin à parcourir avant d'atteindre la cible. Une communication gouvernementale sur le bilan du quinquennat en matière de dématérialisation est envisagée dans la 3^{ème} semaine de janvier, sur la base des chiffres consolidés fin décembre.

S'agissant de l'avancement de l'emploi de l'enveloppe « MTFP » du plan de relance, le directeur de la DINUM félicite les équipes ministérielles car les dossiers reçus sont de qualité, avec un taux de décision favorable d'environ 2/3. Il attire l'attention sur l'importance d'accélérer la consommation des crédits attribués.

Le DINUM appelle également chaque ministère à piloter globalement le portefeuille des dossiers à présenter ou non, et pas uniquement les dossiers un à un, afin que l'ensemble des dossiers ne dépasse pas les capacités internes de mise en œuvre par le ministère, et ne créent pas de nouvelles dérives budgétaires et calendaires de projets.

2. Point n°2 : « Cloud au centre » - mise en œuvre de la doctrine

Le directeur de la DINUM rappelle que depuis la circulaire « Cloud au centre » publiée à l'été 2021, des travaux sont engagés pour en suivre la mise en œuvre, notamment le respect des règles relatives à l'hébergement des données sensibles.

Les membres échangent sur les perspectives de renforcement de l'offre de Cloud interne, et de développement des offres « externes » SecNumCloud et immunes au droit extra-communautaire.

3. Point n°3 : plan d'action « Talents du Numérique »

Le directeur de la DINUM décrit les grandes lignes du plan d'action pour le renforcement des talents du numérique au sein de l'Etat.

Il annonce que la Ministre de la transformation et de la fonction publiques clôturera le « Forum de l'Emploi Tech » le 16 décembre. Il évoque également le dispositif « talents féminins du numérique », le mentorat des cadres dirigeants, et la nouvelle version du référentiel de rémunération dont la diffusion a été réalisée le jour même et dont la mise en œuvre dans chaque ministère lui permettra d'accélérer les recrutements et les prolongations d'agents contractuels.

Des échanges s'instaurent sur les 2 indicateurs « taux de vacances des postes ouverts » et « taux de turn-over annuel » dans les équipes numériques, dont les valeurs ont une forte disparité d'un ministère à l'autre. De ces échanges il ressort que quelques ministères ont un taux annuel de turnover trop important, ce qui nuit à la stabilité des équipes et des projets. D'autres indiquent avoir un taux trop faible, qui les empêche d'assurer le renouvellement des compétences nécessaire à la mise en œuvre de leurs projets prioritaires, ce qui donne alors lieu à une externalisation trop importante auprès de cabinets de conseil et d'ingénierie informatique. La localisation géographique joue aussi sur les indicateurs, en fonction de la taille et du dynamisme des bassins d'emploi. Plusieurs membres soulignent l'impact des schémas d'emplois

imposés sur les fonctions support comme une réelle entrave à la dynamique des recrutements dans le domaine numérique.

Plusieurs membres remercient la DINUM pour ses travaux sur l'attractivité de « l'Etat-employeur dans le numérique ».

4. Fiche n°4 : discussion ouverte sur la stratégie numérique de l'Etat

Dans le cadre d'une discussion informelle, les membres partagent les principales avancées dans la transformation numérique de leur ministère ces deux dernières années, leurs enjeux à venir, leur avis sur l'articulation d'entre la DINUM et les DNUM ministérielles et les enjeux de mutualisation de ressources.

La Secrétaire générale du gouvernement conclut l'échange en insistant sur la nécessité que les ministères communiquent à la DINUM ce qu'ils souhaitent faire, afin que la DINUM puisse signaler ce qui a été fait ailleurs et qui pourrait être réutilisé, et qu'il est donc inutile de refaire même si le ministère en a la capacité. Le directeur de la DINUM rappelle que c'est notamment l'objet de la fourniture des plans d'investissements telle qu'inscrite dans le décret SI de l'Etat d'octobre 2019.

Conclusion

Le directeur de la DINUM, à l'occasion du dernier COSINUM qu'il anime avant son départ prochain, témoigne du plaisir qu'il a eu à travailler avec les membres, et se réjouit que les secrétaires généraux soient autant impliqués dans les sujets numériques qu'ils ne considèrent pas comme relevant d'une simple fonction « support ».

La Secrétaire générale du gouvernement, au nom de tous les membres, remercie Nadi Bou Hanna pour ce qu'il a apporté dans le cadre de l'exercice de ses fonctions à la DINUM.